

Déclaration présidentielle suite à la récente attaque contre le Parlement du Paraguay

*que le Conseil directeur de l'UIP a fait sienne à sa 200^{ème} session
(Dhaka, 5 avril 2017)*

L'UIP condamne fermement la récente attaque contre le Congrès national du Paraguay. Elle a été informée que, suite à des manifestations dénonçant un projet controversé d'amendement constitutionnel pour permettre au Président de briguer un nouveau mandat, des manifestants ont incendié le Congrès national dans la capitale Asunción et ont saccagé les bureaux des parlementaires qui ont appuyé le projet de réforme.

Elle déplore les violences qui ont entraîné la mort d'au moins un manifestant de l'opposition, fait plusieurs blessés et causé d'importants dégâts au bâtiment du Parlement.

L'UIP réaffirme que l'institution parlementaire est un forum de débat pacifique et condamne toute attaque contre le parlement, qu'elle considère comme une attaque contre la démocratie. Le recours à la violence pour exprimer le mécontentement ne saurait être toléré ni justifié en aucune circonstance. L'expression de l'insatisfaction ne peut se faire que par des moyens pacifiques et légaux.

L'UIP appelle les manifestants au calme et les autorités à la retenue afin de préserver la paix et l'ordre au Paraguay. Les autorités paraguayennes sont fortement invitées à défendre l'état de droit et à faire tout leur possible pour préserver la démocratie chèrement acquise au Paraguay en 1992.